

BILAN

(en milliers MAD)

ACTIF	30/06/2015	31/12/2014
VALEURS EN CAISSE, BANQUES CENTRALES	310 299	160 177
TRESOR PUBLIC, SERVICE DES CHEQUES POSTAUX		
CREANCES SUR LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT ET ASSIMILES	5 024	3 559
A Vue	5 024	3 559
A Terme	-	-
CREANCES SUR LA CLIENTELE	13 886 906	14 010 529
Crédits de Trésorerie et à la Consommation	1 284	1 452
Crédits à l'Équipement	13 800 286	13 959 524
Crédits immobiliers	26 101	25 540
Autres Crédits	59 234	24 013
CREANCES ACQUISES PAR AFFACTURAGE	-	-
TITRES DE TRANSACTION ET DE PLACEMENT	-	-
Bons du Trésor et Valeurs Assimilées	-	-
Autres Titres de Créances	-	-
Titres de Propriété	-	-
AUTRES ACTIFS	50 954	61 803
TITRES D'INVESTISSEMENT	-	-
Bons du Trésor et Valeurs Assimilées	-	-
Autres Titres de Créances	-	-
TITRES DE PARTICIPATION ET EMPLOIS ASSIMILES	25	25
CREANCES SUBORDONNEES	-	-
IMMOBILISATIONS DONNEES EN CREDIT-BAIL ET EN LOCATION	-	-
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	1 082	1 382
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	57 107	58 772
TOTAL ACTIF	14 311 397	14 296 247

PASSIF	30/06/2015	31/12/2014
BANQUES CENTRALES, TRESOR PUBLIC, SERVICE DES CHEQUES POSTAUX	-	-
DETTES ENVERS LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT ET ASSIMILES	4 462 594	4 412 344
A Vue	4 462 594	4 412 344
A Terme	-	-
DEPOTS DE LA CLIENTELE	-	-
Comptes à Vue Crédeurs	-	-
Comptes d'Épargne	-	-
Dépôts à Terme	-	-
Autres Comptes Crédeurs	-	-
TITRES DE CREANCE EMIS	7 017 618	7 179 394
Titres de Créance Négociables Emis	5 175 182	5 266 420
Emprunts Obligataires Emis	1 842 436	1 912 974
Autres Titres de Créances Emis	-	-
AUTRES PASSIFS	93 193	71 980
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	8 671	8 671
PROVISIONS REGLEMENTEES	-	-
SUBVENTIONS, FONDS PUBLICS AFFECTES ET FONDS SPECIAUX DE GARANTIE	-	-
DETTES SUBORDONNEES	-	-
ECARTS DE REEVALUATION	-	-
RESERVES ET PRIMES LIEES AU CAPITAL	1 623 858	2 073 753
CAPITAL	1 000 000	354 858
ACTIONNAIRES : CAPITAL NON VERSE	-	-
REPORT A NOUVEAU	-	-
RESULTATS NETS EN INSTANCE D'AFFECTATION	-	-
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	105 464	195 246
TOTAL PASSIF	14 311 397	14 296 247

HORS BILAN

(en milliers MAD)

	30/06/2015	31/12/2014
ENGAGEMENTS DONNES	4 109 057	4 258 502
Engagements de financement donnés en faveur d'établissements de crédit et assimilés	-	-
Engagements de financement donnés en faveur de la clientèle	4 109 057	4 258 502
Engagements de garantie d'ordre d'établissements de crédit et assimilés	-	-
Engagements de garantie d'ordre de la clientèle	-	-
Titres achetés à réméré	-	-
Autres titres à livrer	-	-
ENGAGEMENTS RECUS	400 000	700 000
Engagements de financement reçus d'établissements de crédit et assimilés	400 000	700 000
Engagements de garantie reçus d'établissements de crédit et assimilés	-	-

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES

(en milliers MAD)

	30/06/2015	30/06/2014
PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE	450 580	418 992
Intérêts et produits assimilés sur opérations avec les établissements de crédit	2 318	2 821
Intérêts et produits assimilés sur opérations avec la clientèle	448 262	416 171
Intérêts et produits assimilés sur titres de créance	-	-
Produits sur titres de propriété	-	-
Produits sur immobilisations en crédit-bail et en location	-	-
Commissions sur prestations de service	-	-
Autres produits bancaires	-	-
CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE	251 975	256 597
Intérêts et charges assimilées sur opérations avec les établissements de crédit	113 210	103 972
Intérêts et charges assimilées sur opérations avec la clientèle	-	-
Intérêts et charges assimilées sur titres de créance émis	138 702	152 384
Charges sur immobilisations en crédit-bail et en location	-	-
Autres charges bancaires	62	240
PRODUIT NET BANCAIRE	198 605	162 396
Produits d'exploitation non bancaire	563	40
Charges d'exploitation non bancaire	64	25
CHARGES GENERALES D'EXPLOITATION	27 056	28 392
Charges de personnel	20 825	21 603
Impôts et taxes	414	413
Charges externes	2 163	3 097
Autres charges générales d'exploitation	1 589	1 062
Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations incorporelles et corporelles	2 064	2 218
DOTATIONS AUX PROVISIONS ET PERTES SUR CREANCES IRRECOURVABLES	2 687	6 649
Dotations aux provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	2 687	6 649
Pertes sur créances irrécouvrables	-	-
Autres dotations aux provisions	-	-
REPRISES DE PROVISIONS ET RECUPERATIONS SUR CREANCES AMORTIES	1 457	4 684
Reprises de provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	1 457	4 684
Récupération sur créances amorties	-	-
Autres reprises de provisions	-	-
RESULTAT COURANT	170 819	132 053
Produits non courants	1	0
Charges non courantes	2 152	1 658
RESULTAT AVANT IMPOTS	168 667	130 395
Impôts sur les résultats	63 203	49 192
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	105 464	81 203

ETATS DE SYNTHESE

au 30 Juin 2015

ETAT DES SOLDES DE GESTION

(en milliers MAD)

I- TABLEAU DE FORMATION DES RESULTATS	30/06/2015	30/06/2014
(+) Intérêts et produits assimilés	450 580	418 992
(-) Intérêts et charges assimilées	251 913	256 357
MARGE D'INTERET	198 668	162 636
(+) Produits sur immobilisations en crédit bail et en location	-	-
(-) Charges sur immobilisations en crédit bail et en location	-	-
RESULTAT DES OPERATIONS DE CREDIT-BAIL ET DE LOCATION	-	-
(+) Commissions perçues	-	-
(-) Commissions servies	62	240
MARGE SUR COMMISSIONS	- 62	- 240
(+) Résultat des opérations sur titres de transaction	-	-
(+) Résultat des opérations sur titres de placement	-	-
(+) Résultat des opérations de change	-	-
(+) Résultat des opérations sur produits dérivés	-	-
RESULTAT DES OPERATIONS DE MARCHÉ	-	-
(+) Divers autres produits bancaires	-	-
(-) Diverses autres charges bancaires	-	-
PRODUIT NET BANCAIRE	198 605	162 396
(+) Résultat des opérations sur immobilisations financières	-	-
(+) Autres produits d'exploitation non bancaire	563	40
(-) Autres charges d'exploitation non bancaire	64	25
(-) Charges générales d'exploitation	27 056	28 392
RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION	172 048	134 018
(+/-) Dotations nettes des reprises aux provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	1 230	1 965
(+/-) Autres dotations nettes des reprises aux provisions	-	-
RESULTAT COURANT	170 819	132 053
RESULTAT NON COURANT	- 2 152	- 1 658
(-) Impôts sur les résultats	63 203	49 192
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	105 464	81 203

II- CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT

(en milliers MAD)

	30/06/2015	30/06/2014
(+) RESULTAT NET DE L'EXERCICE	105 464	81 203
(+) Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations incorporelles et corporelles	2 064	2 218
(+) Dotations aux provisions pour dépréciation des immobilisations financières	-	-
(+) Dotations aux provisions pour risques généraux	-	-
(+) Dotations aux provisions réglementées	-	-
(+) Dotations non courantes	-	-
(-) Reprises de provisions	-	-
(-) Plus values de cession sur immobilisations incorporelles et corporelles	-	-
(-) Moins values de cession sur immobilisations incorporelles et corporelles	-	-
(-) plus values de cession sur immobilisations financières	-	-
(+) Moins values de cession sur immobilisations financières	-	-
(-) Reprises de subventions d'investissement reçues	-	-
(+) CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT	107 528	83 421
(-) Bénéfices distribués	-	-
(+) AUTOFINANCEMENT	107 528	83 421

TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE

(en milliers MAD)

	30/06/2015	31/12/2014
(+) Produits d'exploitation bancaire perçus	450 580	873 682
(+) Récupérations sur créances amorties	-	-
(+) Produits d'exploitation non bancaire perçus	564	853
(-) Charges d'exploitation bancaire versées	251 975	513 029
(-) Charges d'exploitation non bancaire versées	2 216	4 099
(-) Charges générales d'exploitation versées	24 992	50 045
(-) Impôts sur les résultats versés	63 203	117 842
I. FLUX DE TRESORERIE NETS PROVENANT DU COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES	108 758	189 520
Variation des :		
(+) Créances sur les établissements de crédit et assimilés	- 1 465	- 463
(+) Créances sur la clientèle	122 383	- 822 556
(+) Titres de transaction et de placement	-	-
(+) Autres actifs	10 858	- 27 754
(+) Immobilisations données en crédit-bail et en location	-	-
(+) Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	50 250	889 204
(+) Dépôts de la clientèle	-	-
(+) Titres de créance émis	- 161 776	- 2 858
(+) Autres passifs	21 213	38 536
II. SOLDE DES VARIATIONS DES ACTIFS ET PASSIFS D'EXPLOITATION	41 463	74 109
III. FLUX DE TRESORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITES D'EXPLOITATION (I + II)	150 221	263 629
(+) Produit des cessions d'immobilisations financières	-	-
(+) Produit des cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles	-	-
(-) Acquisition d'immobilisations financières	-	-
(-) Acquisition d'immobilisations incorporelles et corporelles	99	2 644
(+) Intérêts perçus	-	-
(+) Dividendes perçus	-	-
IV. FLUX DE TRESORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITES D'INVESTISSEMENT	- 99	- 2 644
(+) Subventions, fonds publics et fonds spéciaux de garantie reçus	-	-
(+) Emission de dettes subordonnées	-	-
(+) Emission d'actions	-	-
(-) Remboursement des capitaux propres et assimilés	-	-
(-) Intérêts versés	-	-
(-) Dividendes versés	-	235 294
(-) Autres	-	-
V. FLUX DE TRESORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITES DE FINANCEMENT	-	- 235 294
VI. VARIATION NETTE DE LA TRESORERIE (III+ IV+V)	150 122	25 691
VII. TRESORERIE A L'OUVERTURE DE L'EXERCICE	160 177	134 485
VIII. TRESORERIE A LA CLOTURE DE L'EXERCICE	310 299	160 177

PRINCIPALES METHODES D'EVALUATION APPLIQUEES

INDICATION DES METHODES D'EVALUATION APPLIQUEES PAR L'ETABLISSEMENT

Application des méthodes d'évaluation prévues par le "Plan Comptable des Etablissements de Crédit" entré en vigueur depuis le 01/01/2000.
 Les créances en souffrance sur la clientèle sont comptabilisées et évaluées conformément à la réglementation bancaire en vigueur. Les principales dispositions appliquées se résument comme suit :
 - Les créances en souffrance sont, selon le degré de risque, classées en créances pré-douteuses, douteuses ou compromises,
 - Les créances en souffrance sont, après déduction des quotités de garantie prévues par la réglementation en vigueur (lettre circulaire n° 25/G/97, circulaires n° 19/G/2002 et 38/G/2004), provisionnées à hauteur de :
 - 20 % pour les créances pré-douteuses,
 - 50 % pour les créances douteuses,
 - 100 % pour les créances compromises.

Les immobilisations incorporelles et corporelles figurent au bilan à la valeur d'acquisition diminuée des amortissements cumulés, calculés selon la méthode linéaire sur les durées de vie estimées.
 Les immobilisations incorporelles et corporelles sont amorties selon la réglementation en vigueur. Les états de synthèse sont présentés conformément aux dispositions du PCEC.

ETAT DES DEROGATIONS

INDICATIONS DES DEROGATIONS	JUSTIFICATIONS DES DEROGATIONS	INFLUENCE DES DEROGATIONS SUR LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIERE ET LES RESULTATS
I. Dérogations aux principes comptables fondamentaux		
II. Dérogations aux méthodes d'évaluation		
III. Dérogations aux règles d'établissement et de présentation des états de synthèse		

Néant

ETAT DES CHANGEMENTS DE METHODES

INDICATIONS DES CHANGEMENTS	JUSTIFICATIONS DES CHANGEMENTS	INFLUENCE DES CHANGEMENTS SUR LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIERE ET LES RESULTATS
I. Changements affectant les méthodes d'évaluation		
II. Changements affectant les règles de présentation		

Néant

CREANCES SUR LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT ET ASSIMILES (en milliers MAD)

CREANCES	Bank Al-Maghrib, Trésor Public et Service des chèques Postaux	Banques au Maroc	Autres établissements de crédit et assimilés au Maroc	Etablissements de crédit à l'étranger	Total 30/06/2015	Total 31/12/2014
	COMPTES ORDINAIRES DEBITEURS	308 421	5 024	-	-	313 445
VALEURS RECUES EN PENSION	-	-	-	-	-	-
au jour le jour	-	-	-	-	-	-
à terme	-	-	-	-	-	-
PRETS DE TRESORERIE	-	-	-	-	-	-
au jour le jour	-	-	-	-	-	-
à terme	-	-	-	-	-	-
PRETS FINANCIERS	-	-	-	-	-	-
AUTRES CREANCES	-	-	-	-	-	-
INTERETS COURUS A RECEVOIR	1 836	-	-	-	1 836	1 377
CREANCES EN SOUFFRANCE	-	-	-	-	-	-
TOTAL	310 256	5 024	-	-	315 280	163 703

VENTILATION DES TITRES DE TRANSACTION ET DE PLACEMENT ET DES TITRES D'INVESTISSEMENT PAR CATEGORIE D'EMETTEUR

Titres	Etablissements de crédit et assimilés	Emetteurs publics	Emetteurs privés		Total 30/06/2015	Total 31/12/2014
			Financiers	Non financiers		
Titres cotés						
Bons du Trésor et valeurs assimilées						
Obligations						
Autres titres de créance						
Titres de propriété						
Titres non cotés						
Bons du Trésor et valeurs assimilées						
Obligations						
Autres titres de créance						
Titres de propriété						
TOTAL						

Néant

TITRES DE PARTICIPATION ET EMPLOIS ASSIMILES (en milliers MAD)

Dénomination de la société émettrice	Secteur d'activité	Capital social	Participation au capital en %	Prix d'acquisition global	Valeur comptable nette	Extrait des derniers états de synthèse de la société émettrice			Produits inscrits au CPC de l'exercice
						Date de clôture de l'exercice	Situation nette	Résultat Net	
Participations dans les entreprises liées									
Autres titres de participation	Dépositaire central	20 000	0,125	25	25	31/12/2014	272 877	14 798	-
MAROCLEAR									
TOTAL PARTICIPATIONS EMPLOIS ASSIMILES				25	25		272 877	14 798	-
TOTAL GENERAL				25	25		272 877	14 798	-

DETAIL DES AUTRES ACTIFS (en milliers MAD)

ACTIF	30/06/2015	31/12/2014
Instruments optionnels achetés	-	-
Opérations diverses sur titres	-	-
Débiteurs divers	22 380	24 307
Sommes dues par l'Etat	22 133	24 060
Sommes dues par les organismes de prévoyance	-	-
Sommes diverses dues par le personnel	-	-
Comptes clients de prestations non bancaires	-	-
Divers autres débiteurs	247	247
Valeurs et emplois divers	-	-
Comptes de régularisation	28 574	11 513
Comptes d'ajustement des opérations de hors bilan	-	-
Contrepartie du résultat de change de hors bilan	-	-
Contrepartie du résultat sur produits dérivés de hors bilan	-	-
Contrepartie du résultat sur titres de hors bilan	-	-
Comptes d'écart sur devises et titres	19 093	7 857
Résultats sur produits dérivés de couverture	-	-
Charges à répartir sur plusieurs exercices	8 990	3 406
Comptes de liaison entre sièges, succ. et agences au Maroc	-	-
Produits à recevoir et charges constatées d'avance	489	249
Autres comptes de régularisation	2	25 983
Créances en souffrance sur opérations diverses	-	-
TOTAL	50 954	61 803

CREANCES SUBORDONNEES (en milliers MAD)

CREANCES SUBORDONNEES	Montant				Dont entreprises liées et apparentées	
	30/06/2015		31/12/2014		30/06/2015	31/12/2014
	Brut	Provisions	Net	Net	Net	Net
Créances subordonnées aux établissements de crédit et assimilés						
Créances subordonnées à la clientèle						
TOTAL						

Néant

Néant

IMMOBILISATIONS DONNEES EN CREDIT-BAIL, EN LOCATION AVEC OPTION D'ACHAT ET EN LOCATION SIMPLE (en milliers MAD)

NATURE	Montant brut au début de l'exercice	Montant des acquisitions au cours de l'exercice	Montant des cessions ou retraits au cours de l'exercice	Montant brut à la fin de l'exercice	Amortissements		Provisions		Montant net à la fin de l'exercice
					Dotations au titre de l'exercice	Cumul des amortissements	Dotations au titre de l'exercice	Reprises de provisions	
Immobilisations données en crédit-bail et en location avec option d'achat									
Crédit-bail sur immobilisations incorporelles									
Crédit-bail mobilier									
Crédit-bail mobilier en cours									
Crédit-bail mobilier loué									
Crédit-bail mobilier non loué après résiliation									
Crédit-bail immobilier									
Crédit-bail immobilier en cours									
Crédit-bail immobilier loué									
Crédit-bail immobilier non loué après résiliation									
Loyers courus à recevoir									
Loyers restructurés									
Loyers impayés									
Créances en souffrance									
Immobilisation données en location simple									
Biens mobiliers en location simple									
Biens immobiliers en location simple									
Loyers courus à recevoir									
Loyers restructurés									
Loyers impayés									
Créances en souffrance									
TOTAL									

Néant

FONDS D'EQUIPEMENT COMMUNAL
 صندوق التجهيز الجماعي



CREANCES SUR LA CLIENTELE (en milliers MAD)

CREANCES	Secteur public	Secteur privé		Autre clientèle	Total 30/06/2015	Total 31/12/2014
		Entreprises financières	Entreprises non financières			
CREDITS DE TRESORERIE	-	-	-	-	-	-
Comptes à vue débiteurs	-	-	-	-	-	-
Créances commerciales sur le Maroc	-	-	-	-	-	-
Crédits à l'exportation	-	-	-	-	-	-
Autres crédits de trésorerie	-	-	-	-	-	-
CREDITS A LA CONSOMMATION	-	-	-	1 284	1 284	1 452
CREDITS A L'EQUIPEMENT	13 457 991	-	-	-	13 457 991	13 413 576
CREDITS IMMOBILIERS	-	-	-	26 101	26 101	25 540
AUTRES CREDITS DE TRESORERIE	-	-	-	-	-	-
CREANCES ACQUISES PAR AFFACTURAGE	-	-	-	-	-	-
INTERETS COURUS A RECEVOIR	342 295	-	-	-	342 295	545 948
CREANCES EN SOUFFRANCE	59 234	-	-	-	59 234	24 013
Créances pré-douteuses	35 835	-	-	-	35 835	2 537
Créances douteuses	10 718	-	-	-	10 718	6 163
Créances compromises	12 680	-	-	-	12 680	15 312
TOTAL	13 859 520	-	-	27 385	13 886 906	14 010 529

ETAT DES CREANCES EN SOUFFRANCE ET DES PROVISIONS CORRESPONDANTES (en milliers MAD)

	30/06/2015		31/12/2014	
	CREANCES	PROVISIONS	CREANCES	PROVISIONS
Prêts Classiques				
CREANCES PREDOUTEUSES	39 104	1 490	2 810	105
CREANCES DOUTEUSES	-	-	7 225	684
CREANCES COMPROMISES	9 069	5 938	8 878	5 904
Sous total 1	48 173	7 428	18 912	6 693
Prêts MEN *				
CREANCES PREDOUTEUSES	-	-	-	-
CREANCES DOUTEUSES	12 989	1 183	-	-
CREANCES COMPROMISES	14 382	2 543	18 227	3 221
Sous total 2	27 372	3 725	18 227	3 221
TOTAL GÉNÉRAL	75 544	11 153	37 139	9 914

* Prêts pris en charge par le budget du Ministère de l'Education Nationale (MEN) pour la réalisation de projets dans le cadre de la convention signée entre le Ministère de l'Intérieur, le Ministère de l'Economie et des Finances, le Ministère de l'Education Nationale et le FEC.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

(en milliers MAD)

NATURE	Montant brut au début de l'exercice	Montant des acquisitions au cours de l'exercice	Montant des cessions ou retraits au cours de l'exercice	Montant brut à la fin de l'exercice	Amortissements et/ou provisions				Montant net à la fin de l'exercice
					Montant des amortis. et/ou provisions au début de l'exercice	Dotations au titre de l'exercice	Montant des amortissements Sur immo. Sorties	Cumul	
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	18 613	46	-	18 659	17 231	346	-	17 577	1 082
Droit au bail	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Immobilisations en recherche et développement	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres immobilisations incorporelles d'exploitation	18 613	46	-	18 659	17 231	346	-	17 577	1 082
Immobilisations incorporelles hors exploitation	-	-	-	-	-	-	-	-	-
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	117 615	53	-	117 668	58 843	1 718	-	60 561	57 107
IMMEUBLES D'EXPLOITATION	82 693	-	-	82 693	30 779	846	-	31 626	51 067
Terrain d'exploitation	7 229	-	-	7 229	-	-	-	-	7 229
Immeubles d'exploitation, Bureaux	74 564	-	-	74 564	30 356	835	-	31 191	43 373
Immeubles d'exploitation, Logements de fonction	900	-	-	900	424	11	-	435	465
MOBILIER ET MATERIEL D'EXPLOITATION	26 059	53	-	26 112	22 423	715	-	23 137	2 975
Mobilier de bureau d'exploitation	8 343	-	-	8 343	7 530	204	-	7 734	609
Matériel de bureau d'exploitation	829	27	-	857	777	19	-	797	60
Matériel informatique	14 378	26	-	14 404	12 290	407	-	12 697	1 707
Matériel roulant rattaché à l'exploitation	2 509	-	-	2 509	1 825	85	-	1 910	599
Autres matériels d'exploitation	-	-	-	-	-	-	-	-	-
AUTRES IMMOB. CORPORELLES D'EXPLOITATION	8 863	-	-	8 863	5 641	157	-	5 798	3 065
IMMOBILISATIONS CORPORELLES HORS EXPLOITAT.	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Terrains hors exploitation	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Immeubles hors exploitation	5 545	-	-	5 545	2 813	69	-	2 883	2 662
Mobilier et matériel hors exploitation	2 072	-	-	2 072	1 628	47	-	1 675	397
Autres immobilisations corporelles hors exploitation	1 247	-	-	1 247	1 200	40	-	1 241	6
TOTAL	136 228	99	-	136 327	76 074	2 064	-	78 138	58 189

DETTES ENVERS LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT ET ASSIMILES

(en milliers MAD)

DETTES	Bank Al-Maghrib, Trésor Public et Service des chèques Postaux	Banques au Maroc	Autres établissements de crédit et assimilés au Maroc	Etablissements de crédit à l'étranger	Total	
					30/06/2015	31/12/2014
COMPTES ORDINAIRES CREDITEURS	-	-	-	-	-	-
VALEURS DONNEES EN PENSION	-	-	-	-	-	-
au jour le jour	-	-	-	-	-	-
à terme	-	-	-	-	-	-
EMPRUNTS DE TRESORERIE	-	-	-	-	-	100 000
au jour le jour	-	-	-	-	-	-
à terme	-	-	-	-	-	100 000
EMPRUNTS FINANCIERS	-	3 983 244	-	253 941	4 237 185	4 121 182
AUTRES DETTES	-	-	-	160 518	160 518	156 737
INTERETS COURUS A PAYER	-	60 648	-	4 244	64 892	34 425
TOTAL	-	4 043 892	-	418 702	4 462 594	4 412 344

DEPOTS DE LA CLIENTELE

(en milliers MAD)

DEPOTS	Secteur public	Secteur privé			Total 30/06/2015	Total 31/12/2014
		Entreprises financières	Entreprises non financières	Autres clientèle		
Comptes à vue créditeurs	-	-	-	-	-	-
Comptes d'épargne	-	-	-	-	-	-
Dépôts à terme	-	-	-	-	-	-
Autres comptes créditeurs	-	-	-	-	-	-
Intérêts courus à payer	-	-	-	-	-	-
TOTAL	-	-	-	-	-	-

TITRES DE CREANCES EMIS

(en milliers MAD)

NATURE DES TITRES	Date de jouissance	Date d'échéance	Caractéristiques			Montant	Dont		Montant non amorti des primes d'émission ou de remboursement
			Valeur nominale unitaire	Taux nominal	Mode de remboursement		Entreprises liées	Autres apparentés	
Titres de créances négociables									
Certificats de Dépôt	09/06/2015	07/08/2015	100	2,60%	In fine	500 000	-	-	
Certificats de Dépôt	24/03/2015	24/03/2016	100	3,02%	In fine	328 000	-	-	
Certificats de Dépôt	24/12/2014	24/12/2015	100	3,27%	In fine	150 000	-	-	
Certificats de Dépôt	24/12/2014	24/12/2015	100	3,12%	In fine	150 000	-	-	
Certificats de Dépôt	26/06/2014	26/06/2016	100	3,26%	In fine	170 000	-	-	
Certificats de Dépôt	26/06/2014	26/06/2016	100	4,40%	In fine	100 000	-	-	
Certificats de Dépôt	20/05/2014	20/05/2016	100	3,38%	In fine	350 000	-	-	
Certificats de Dépôt	07/05/2014	07/05/2016	100	3,40%	In fine	65 000	-	-	
Certificats de Dépôt	07/05/2014	07/05/2016	100	4,54%	In fine	50 000	-	-	
Certificats de Dépôt	21/03/2014	21/03/2016	100	3,22%	In fine	100 000	-	-	
Certificats de Dépôt	30/01/2014	30/01/2016	100	3,01%	In fine	200 000	-	-	
Certificats de Dépôt	15/05/2012	15/05/2016	100	3,40%	In fine	224 000	-	-	
Certificats de Dépôt	02/02/2012	02/02/2016	100	3,01%	In fine	210 000	-	-	
Certificats de Dépôt	02/02/2012	02/02/2016	100	3,21%	In fine	202 500	-	-	
Certificats de Dépôt	21/04/2011	21/04/2016	100	3,37%	In fine	300 000	-	-	
Certificats de Dépôt	15/02/2011	15/02/2016	100	3,24%	In fine	350 000	-	-	
Certificats de Dépôt	16/11/2010	16/11/2015	100	3,61%	In fine	250 000	-	-	
Certificats de Dépôt	08/10/2010	08/10/2015	100	3,70%	In fine	302 000	-	-	
Certificats de Dépôt	07/09/2010	07/09/2015	100	4,81%	In fine	70 000	-	-	
Certificats de Dépôt	07/09/2010	07/09/2015	100	3,95%	In fine	330 000	-	-	
Certificats de Dépôt	09/08/2010	09/08/2015	100	3,96%	In fine	260 000	-	-	
Certificats de Dépôt	30/06/2010	30/06/2016	100	4,81%	In fine	150 000	-	-	
Certificats de Dépôt	28/06/2010	28/06/2016	100	4,81%	In fine	300 000	-	-	
Emprunts obligataires									
Emprunts obligataires	08/12/2014	08/12/2024	100	3,51%	In fine	151 000	-	-	
Emprunts obligataires	20/01/2012	20/01/2027	100	5,30%	Amortissable	800 000	-	-	
Emprunts obligataires	08/12/2014	08/12/2029	100	4,32%	Amortissable	849 000	-	-	
TOTAL						6 911 500	-	-	

DETAIL DES AUTRES PASSIFS

(en milliers MAD)

PASSIF	30/06/2015		31/12/2014	
	30/06/2015	31/12/2014	30/06/2015	31/12/2014
Instruments optionnels vendus	-	-	-	-
Opérations diverses sur titres	-	-	-	-
Créditeurs divers	85 361	63 846	-	-
Sommes dues à l'Etat	25 918	58 675	-	-
Sommes dues aux organismes de prévoyance	1 226	1 244	-	-
Sommes diverses dues au personnel	-	10	-	-
Sommes diverses dues aux actionnaires et associés	-	-	-	-
Fournisseurs de biens et services	444	2 583	-	-
Divers autres créditeurs	57 773	1 333	-	-
Comptes de régularisation	7 831	8 134	-	-
Comptes d'ajustement des opérations de hors bilan	-	-	-	-
Comptes d'écart sur devises et titres	270	99	-	-
Résultats sur produits dérivés de couverture	-	-	-	-
Comptes de liaison entre sièges, succ. et agences au Maroc	-	-	-	-
Charges à payer et produits constatés d'avance	7 338	7 809	-	-
Autres comptes de régularisation	223	226	-	-
TOTAL	93 193	71 980	-	-

PROVISIONS

(en milliers MAD)

PROVISIONS, DEDUITES DE L'ACTIF, SUR :	Encours		Dotations	Reprises	Autres variations	Encours 30/06/2015
	31/12/2014	30/06/2015				
créances sur les établissements de crédit et assimilés	21 494	2 687	1 457	-	-	22 723
créances sur la clientèle	9 914	2 683	1 444	-	-	11 153
titres de placement	-	-	-	-	-	-
titres de participation et emplois assimilés	-	-	-	-	-	-
immobilisations en crédit-bail et en location autres actifs	11 580	4	13	-	-	11 570
PROVISIONS INSCRITES AU PASSIF :	8 671	-	-	-	-	8 671
Provisions pour risques d'exécution d'engagements par signature	-	-	-	-	-	-
Provisions pour risques de change	-	-	-	-	-	-
Provisions pour risques généraux	8 671	-	-	-	-	8 671
Provisions pour pensions de retraite et obligations similaires	-	-	-	-	-	-
Provisions pour autres risques et charges	-	-	-	-	-	-
Provisions réglementées	-	-	-	-	-	-
TOTAL GENERAL	30 165	2 687	1 457	-	-	31 395

SUBVENTIONS, FONDS PUBLICS AFFECTES ET FONDS SPECIAUX DE GARANTIE

(en milliers MAD)

Objet économique	Montant global	Montant	Utilisation	Montant
		31/12/2014	30/06/2015	30/06/2015
Subventions	-	-	-	-
Fonds publics affectés	-	-	-	-
Fonds spéciaux de garantie	-	-	-	-
TOTAL	-	-	-	-

CAPITAUX PROPRES

(en milliers MAD)

CAPITAUX PROPRES	Encours 31/12/2014	Affectation du résultat	Autres variations	Encours
				30/06/2015
Ecarts de réévaluation	-	-	-	-
Réserves et primes liées au capital	2 073 753	195 246	- 645 142	1 623 858
Réserve légale	-	-	-	-
Autres réserves	2 073 753	195 246	- 645 142	1 623 858
Primes d'émission, de fusion et d'apport	-	-	-	-
Capital	354 858	-	645 142	1 000 000
Capital appelé	-	-	-	-
Capital non appelé	-	-	-	-
Certificats d'investissement	-	-	-	-
Fonds de dotations	354 858	-	645 142	1 000 000
Actionnaires - Capital non versé	-	-	-	-
Report à nouveau (+/-)	-	-	-	-
Résultats nets en instance d'affectation (+/-)	-	-	-	-
Résultat net de l'exercice (+/-)	195 246	- 195 246	105 464	105 464
TOTAL	2 623 858	-	105 464	2 729 321

ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT ET DE GARANTIE

(en milliers MAD)

ENGAGEMENTS	30/06/2015	31/12/2014
ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT ET DE GARANTIE DONNES	4 109 057	4 258 502
Engagements de financement en faveur d'établissements de crédit et assimilés	-	-
Crédits documentaires import	-	-
Acceptations ou engagements de payer	-	-
Ouvertures de crédit confirmés	-	-
Engagements de substitution sur émission de titres	-	-
Engagements irrévocables de crédit-bail	-	-
Autres engagements de financement donnés	-	-
Engagements de financement en faveur de la clientèle	4 109 057	4 258 502
Crédits documentaires import	-	-
Acceptations ou engagements de payer	-	-
Ouvertures de crédit confirmés	4 109 057	4 258 502
Engagements de substitution sur émission de titres	-	-
Engagements irrévocables de crédit-bail	-	-
Autres engagements de financement donnés	-	-
Engagements de garantie d'ordre d'établissements de crédit et assimilés	-	-
Crédits documentaires export confirmés	-	-
Acceptations ou engagements de payer	-	-
Garanties de crédits données	-	-
Autres cautions, avals et garanties donnés	-	-
Engagements en souffrance	-	-
Engagements de garantie d'ordre de la clientèle	-	-
Garanties de crédits données	-	-
Caution et garanties en faveur de l'administration publique	-	-
Autres cautions et garanties données	-	-

DETTES SUBORDONNEES										(en milliers MAD)			
Monnaie de l'emprunt	Montant en monnaie de l'emprunt	Cours (1)	Taux	Durée (2)	Conditions de remboursement anticipé, subordonnée et convertibilité (3)	Montant de l'emprunt en monnaie nationale (contre-valeur MAD)	Dont entreprises liées		Dont entreprises apparentées				
							Montant (c/v MAD) 30/06/2015	Montant (c/v MAD) 31/12/2014	Montant (c/v MAD) 30/06/2015	Montant (c/v MAD) 31/12/2014			
	Néant					Néant			Néant				

- (1) Cours Bank Al-Maghrib au 30/06/2015
(2) Eventuellement indéterminée
(3) Se référer au contrat de dettes subordonnées

VALEURS ET SURETES RECUES ET DONNEES EN GARANTIE				(en milliers MAD)	
Valeurs et sûretés reçues en garantie	Valeur comptable nette	Rubriques de l'actif ou du hors bilan enregistrant les créances ou les engagements par signature donnés	Montants des créances et des engagements par signature donnés couverts		
Bons du Trésor et valeurs assimilées			-		
Autres titres			-		
Hypothèques	380 000	Compte 2313	380 000		
Autres valeurs et sûretés réelles			-		
TOTAL	380 000		380 000		
Valeurs et sûretés données en garantie	Valeur comptable nette	Rubriques du passif ou du hors bilan enregistrant les dettes ou les engagements par signature reçus	Montants des dettes ou des engagements par signature reçus couverts		
Bons du Trésor et valeurs assimilées			-		
Autres titres			-		
Hypothèques			-		
Autres valeurs et sûretés réelles			-		
TOTAL		Néant			

VENTILATION DES EMPLOIS ET DES RESSOURCES SUIVANT LA DUREE RESIDUELLE							(en milliers MAD)	
	D ≤ 1 mois	1 mois < D ≤ 3 mois	3 mois < D ≤ 1 an	1 an < D ≤ 5 ans	D > 5 ans	TOTAL		
ACTIF								
Créances sur les établissements de crédit et assimilés	313 445	-	-	-	-	313 445		
Créances sur la clientèle	80 776	98 100	822 262	4 283 098	8 119 349	13 403 584		
Titres de créance	-	-	-	-	-	-		
Créances subordonnées	-	-	-	-	-	-		
Crédit-bail et assimilé	-	-	-	-	-	-		
TOTAL	394 221	98 100	822 262	4 283 098	8 119 349	13 717 029		
PASSIF								
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	32 014	141 518	403 972	1 485 429	2 174 252	4 237 185		
Dettes envers la clientèle	-	-	-	-	-	-		
Titres de créance émis	-	500 000	333 267	4 416 567	1 661 666	6 911 500		
Emprunts subordonnés	-	-	-	-	-	-		
TOTAL	32 014	641 518	737 239	5 901 995	3 835 918	11 148 685		

CONCENTRATION DES RISQUES SUR UN MEME BENEFICIAIRE					(en milliers MAD)	
Nombre	Montant global des risques	Montant des risques dépassant 10% des fonds propres			Montant des titres détenus dans le capital du bénéficiaire	
		Crédits par décaissement	Crédit par signature			
1	2 157 471	1 907 394	250 077	-		

VENTILATION DU TOTAL DE L'ACTIF, DU PASSIF ET DE L'HORS BILAN EN MONNAIE ETRANGERE		(en milliers MAD)	
BILAN		Montant	
ACTIF			
Valeur en caisse, Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	-		
Créances sur les établissements de crédit et assimilés	-		
Créances sur la clientèle	-		
Titres de transaction et de placement et d'investissement	-		
Autres actifs	-		
Titres de participation et emplois assimilés	-		
Créances subordonnées	-		
Immobilisations données en crédit-bail et location	-		
Immobilisations incorporelles et corporelles	-		
PASSIF		419 051	
Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	-		
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	-	418 702	
Dépôts de la clientèle	-	-	
Titres de créance émis	-	-	
Autres passifs	-	349	
Subventions, fonds publics affectés et fonds spéciaux de garantie	-	-	
Dettes subordonnées	-	-	
HORS BILAN			
Engagements donnés	-		
Engagements reçus	-		

MARGE D'INTERET			(en milliers MAD)	
	30/06/2015	30/06/2014		
Intérêts perçus	450 580	418 992		
Intérêts et produits assimilés sur opérations avec les établissements de crédit	2 318	2 821		
Intérêts et produits assimilés sur opérations avec la clientèle	448 262	416 171		
Intérêts et produits assimilés sur titres de créance	-	-		
Intérêts servis	251 913	256 357		
Intérêts et charges assimilés sur opérations avec les établissements de crédit	113 210	103 972		
Intérêts et charges assimilés sur opérations avec la clientèle	-	-		
Intérêts et charges assimilés sur titres de créance émis	138 702	152 384		
MARGE D'INTERET	198 668	162 636		

PRODUITS SUR TITRES DE PROPRIETE		(en milliers MAD)	
CATEGORIE DE TITRES	Produits perçus		
Titres de placement			
Titres de participation			
Participations dans les entreprises liées			
Titres de l'activité de portefeuille			
Emplois assimilés			
TOTAL		Néant	

COMMISSIONS		(en milliers MAD)	
	Montant		
Commissions perçues			
Sur opérations avec les établissements de crédit	-		
Sur opérations avec la clientèle	-		
Sur opérations de change	-		
Relatives aux interventions sur les marchés primaires de titres	-		
Sur produits dérivés	-		
Sur opérations sur titres en gestion et en dépôt	-		
Sur moyens de paiement	-		
Sur activités de conseil et d'assistance	-		
Sur ventes de produits d'assurances	-		
Sur autres prestations de service	-		
Commissions versées	62		
Sur opérations avec les établissements de crédit	9		
Sur opérations avec la clientèle	-		
Sur opérations de change	-		
Relatives aux interventions sur les marchés primaires de titres	-		
Sur produits dérivés	-		
Sur opérations sur titres en gestion et en dépôt	53		
Sur moyens de paiement	-		
Sur activités de conseil et d'assistance	-		
Sur ventes de produits d'assurances	-		
Sur autres prestations de service	-		

RESULTAT DES OPERATIONS DE MARCHE			(en milliers MAD)	
Produits et charges	30/06/2015	30/06/2014		
Produits				
Gains sur les titres de transaction	-	-		
Plus-value de cession sur titres de placement	-	-		
Reprise de provision sur dépréciation des titres de placement	-	-		
Gains sur les produits dérivés	-	-		
Gains sur les opérations de change	-	-		
Charges				
Pertes sur les titres de transaction	-	-		
Moins value de cession sur titres de placement	-	-		
Dotation aux provisions sur dépréciation des titres de placement	-	-		
Pertes sur les produits dérivés	-	-		
Pertes sur opérations de change	-	-		
RESULTAT			Néant	

CHARGES GENERALES D'EXPLOITATION		(en milliers MAD)	
Charges	Montant		
Charges du personnel	20 825		
Impôts et taxes	414		
Charges externes	2 163		
Autres charges générales d'exploitation	1 589		
Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations corporelles et incorporelles	2 064		
TOTAL	27 056		

AUTRES PRODUITS ET CHARGES		(en milliers MAD)	
	Montant		
Autres produits et charges bancaires			
Autres produits bancaires	-		
Autres charges bancaires	62		
Produits et charges d'exploitation non bancaires			
Produits d'exploitation non bancaires	563		
Charges d'exploitation non bancaires	64		
Dotations aux provisions et pertes sur créances irrécouvrables	2 687		
Reprises de provisions et récupérations sur créances amorties	1 457		
Produits et charges non courants			
Produits non courants	1		
Charges non courantes	2 152		

DATATION ET EVENEMENTS POSTERIEURS		(en milliers MAD)	
I- DATATION			
Date de clôture (1)	30/06/2015		
Date d'établissement des états de synthèse (2)	Septembre 2015		
(1) justification en cas de changement de la date de clôture de l'exercice (2) justification en cas de dépassement du délai réglementaire de trois mois prévu pour l'élaboration des états de synthèse			
II. EVENEMENTS NES POSTERIEUREMENT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE NON RATTACHABLES A CET EXERCICE ET CONNUS AVANT LA 1ERE COMMUNICATION EXTERNE DES ETATS DE SYNTHESE			
Dates	Indications des événements		
	Favorables		
	Défavorables		
		Néant	

EFFECTIFS			(En nombre)	
EFFECTIFS	30/06/2015	31/12/2014		
Effectifs rémunérés	105	106		
Effectifs utilisés	105	106		
Effectifs équivalent plein temps	105	106		
Effectifs administratifs et techniques (équivalent plein temps)				
Effectifs affectés à des tâches bancaires (équivalent plein temps)				
Cadres (équivalent plein temps)	92	92		
Employés (équivalent plein temps)	13	14		
Dont effectifs employés à l'étranger	-	-		

1. Gestion intégrée des risques

1.1 Principes de contrôle et de gouvernance de la gestion des risques

La gouvernance de la gestion des risques au Fonds d'Equipement Communal repose sur :

- l'engagement résolu du Conseil d'Administration à privilégier la gestion des risques ;
- la forte implication de l'ensemble de l'encadrement de l'institution dans le processus ;
- des procédures et des responsabilités clairement définies au sein de l'organisation ;
- l'attribution de ressources appropriées pour la gestion des risques et le développement d'une sensibilité aux risques chez toutes les parties prenantes.

1.2 Structure et gouvernance de la gestion des risques

La gouvernance et la gestion des risques sont assurées par les instances décrites ci-après :

Organe d'Administration

Le Conseil d'Administration du FEC approuve la politique globale de gestion des risques ainsi que les orientations stratégiques de gestion de chaque risque pris individuellement.

Le Conseil d'Administration est présidé par le Chef du Gouvernement ou par l'Autorité Gouvernementale déléguée par lui à cet effet.

Il comprend, en outre, les membres suivants :

- 2 représentants du Ministère de l'Intérieur ;
- 2 représentants du Ministère de l'Economie et des Finances ;
- 1 représentant du Ministère de la Santé ;
- 1 représentant du Ministère de l'Equipement et du Transport ;
- 1 représentant du Ministère de l'Energie et des Mines ;
- Le Directeur Général de la Caisse de Dépôt et de Gestion ;

- Des membres représentant les élus : 8 Conseillers Communaux désignés parmi les Conseillers Communaux figurant sur une liste établie à cet effet.

Le Conseil d'Administration se réunit sur convocation de son Président aussi souvent que les besoins du FEC l'exigent et au moins deux fois par an.

Le Commissaire du Gouvernement désigné auprès du FEC, conformément aux textes en vigueur, assiste avec voix consultative aux réunions du Conseil d'Administration.

Comité d'Audit et des Risques

Le Conseil d'Administration a institué en son sein, conformément aux nouvelles dispositions légales et réglementaires, relatives au contrôle interne des établissements de Crédit, un Comité d'Audit et des Risques.

Le Conseil d'Administration avait été assisté auparavant, par un Comité d'Audit, chargé de l'évaluation du système de contrôle interne.

Le Comité d'Audit et des Risques est chargé notamment de porter son appréciation sur la qualité du système de contrôle interne et sur la cohérence des dispositifs de mesure, de surveillance et de maîtrise des risques.

Instance Dirigeante

La Direction Générale du FEC évalue l'efficacité du processus de gestion des risques et procède à un examen régulier des politiques, stratégies et initiatives clés en matière de gestion des risques.

La Direction Générale effectue deux fois par an (ou plus souvent si les circonstances l'exigent) des présentations devant le Conseil d'Administration sur les principaux aspects et les grandes évolutions de la stratégie de gestion des risques.

Comité de Crédit

Le Comité de Crédit est chargé d'examiner et de consentir les prêts dans les conditions fixées par le Conseil d'Administration.

Le Comité de Crédit du FEC comprend, outre le Wali Directeur Général du FEC, Président :

- 2 représentants désignés par le Ministère de l'Intérieur ;
- 2 représentants désignés par le Ministère de l'Economie et des Finances ;
- 1 représentant désigné par la Caisse de Dépôt et de Gestion.

Le Comité de Crédit se réunit sur convocation de son Président aussi souvent que les besoins l'exigent et au moins une fois par mois.

Comité des Risques interne

Le Comité des Risques, présidé par le Wali Directeur Général du FEC, se charge notamment de :

- valider la stratégie globale de gestion des risques du FEC et de s'assurer de sa mise en œuvre ;
- valider les procédures formelles de gestion des risques en vérifiant leur conformité avec les exigences réglementaires ;
- assurer le suivi et l'évaluation des dispositifs de prévention des risques mis en place par le FEC ;
- veiller à la mise en œuvre des recommandations du Comité d'Audit et des Risques et de celles des intervenants du contrôle externe en matière de prévention des risques ;
- examiner les informations relatives à la gestion des risques et s'assurer de leur fiabilité, avant leur transmission aux tiers.

Direction des Risques et Contrôle Permanent

En application des nouvelles exigences réglementaire relatives au contrôle interne, le FEC a mis en place la fonction de contrôle permanent.

La responsabilité de cette fonction a été confiée à la Direction des Risques.

La Direction des Risques et Contrôle Permanent est chargée notamment de s'assurer de la fiabilité et de la sécurité des opérations réalisées par le FEC ainsi que de la mise en œuvre de processus efficaces de mesure, de maîtrise et de surveillance des risques.

Audit Interne

L'Audit Interne est chargé des opérations d'audit portant sur l'organisation, les procédures et le fonctionnement du FEC.

Cette entité assure la réalisation des missions d'audit ainsi que la préparation et le suivi des réunions du Comité d'Audit et des Risques.

L'Audit Interne est également chargé d'apporter l'assistance nécessaire aux intervenants du contrôle externe et d'assurer le suivi de la mise en œuvre de leurs recommandations.

Fonction Conformité

La fonction Conformité est chargée du suivi de la conformité des opérations et des actes du FEC au regard des dispositions légales et réglementaires, applicables au FEC.

Elle est également chargée de la mise en œuvre et du suivi du code déontologique applicable au personnel du FEC.

2. Exposition aux risques

Les risques associés aux activités du Fonds d'Equipement Communal sont les suivants :

Risque de crédit : risque qu'une contrepartie ne puisse pas honorer ses obligations contractuelles.

Risque de liquidité : se rapporte au risque que le FEC ne puisse pas satisfaire aux demandes de liquidités et s'acquitter de ses obligations lorsqu'elles viennent à échéance. Les demandes de liquidités peuvent survenir à l'échéance d'une dette et par suite d'un accord de crédit.

Risque de taux d'intérêt : Le risque de taux d'intérêt correspond aux effets que les fluctuations des taux d'intérêt pourraient avoir sur les marges du FEC, ses revenus et sa valeur économique.

Risques opérationnels : risques de pertes résultant de carences ou de défaillances attribuables aux procédures, aux ressources humaines, aux systèmes internes ou à des événements extérieurs.

Risque de non conformité : correspond au risque de non-conformité aux lois, règlements et directives réglementaires applicables.

Risque de change : dû aux fluctuations des taux de change.

2.1 Risque de Crédit

Le FEC est exposé au risque de crédit en raison de son activité d'octroi de prêts.

Politique générale des prêts

Le FEC exige de ses clients un effort d'autofinancement d'au moins 20% du coût de l'investissement, sauf pour des exceptions justifiées et agréées par le Comité de Crédit. Les taux appliqués sont soit des taux fixes soit des taux révisables sans distinction entre les catégories des emprunteurs.

Le remboursement des prêts FEC s'effectue au moyen de versements annuels, comprenant principal et intérêts.

Prise de décision

La Direction des Risques et Contrôle Permanent se charge de l'agrément du projet à financer et apprécie le niveau de risque encouru par l'octroi du nouveau crédit ainsi que la capacité du client à mener à bien son projet.

Le Comité de Crédit décide de l'octroi du prêt. Ce dernier est agréé par un arrêté conjoint signé par les Ministres de l'Intérieur et de l'Economie et des Finances.

Processus de gestion du risque de crédit

A la réception d'une demande de financement d'un projet et en fonction de sa taille, la Direction des Grands Projets ou la Direction des Crédits d'Equipement, relevant toutes deux du Pôle Opérations, procède à l'évaluation du projet et à l'analyse de la qualité financière du client.

L'évaluation du projet à financer repose sur une connaissance approfondie du client, de la nature de l'investissement à réaliser et du montage financier mis en place.

L'analyse de la situation financière du client porte sur les données budgétaires des comptes administratifs approuvés des trois dernières années, et des budgets approuvés respectifs ainsi que sur les données du budget prévisionnel de l'année en cours.

Une analyse rétrospective est établie dans un premier temps, afin de dégager les tendances d'évolution des principales rubriques budgétaires de la collectivité Territoriale.

Dans un second temps, une analyse prospective est effectuée sur la base des tendances observées afin de mesurer, dans le temps, l'évolution de la capacité d'emprunt de la Collectivité territoriale.

Le calcul de la capacité d'emprunt intègre les principaux suivants :

- la capacité de remboursement de la collectivité est fonction du niveau d'épargne dégagé ;
- l'épargne maximale convertible en annuité ne doit pas dépasser 80% de l'épargne brute ;
- le taux d'endettement maximum ne doit pas être supérieur à 40%.

Préalablement à tout agrément de prêt, la Direction des Risques et Contrôle Permanent se charge d'apprécier le niveau de risque encouru par l'octroi du nouveau crédit en se basant sur :

- l'analyse du contenu du dossier-client : données générales et juridiques, données financières et techniques.
- l'analyse de la situation financière rétrospective et prospective du client, ce qui permet de déterminer la qualité financière intrinsèque de celui-ci et d'apprécier divers ratios d'endettement, de solvabilité ainsi que la capacité d'autofinancement.
- l'appréciation de la qualité du client sur la base de l'historique des remboursements des prêts déjà contractés et de la situation de ses arriérés vis-à-vis du FEC.
- l'appréciation de l'évaluation du projet sur la base de ratios techniques communément admis par type de projets.
- jugement de la nécessité d'assortir, le prêt à consentir à la fourniture de garanties et proposition des mesures de correction de risque à mettre en place.

Les conditions Générales d'octroi de prêts

Au même titre que les autres dettes des Collectivités Territoriales, les annuités d'emprunt FEC sont assorties de l'obligation légale d'inscription dans leurs budgets.

Les contrats de prêts FEC prévoient :

- l'engagement de l'emprunteur à communiquer au FEC durant la vie du prêt les budgets et les comptes administratifs dès leur approbation ;
- une clause suspensive des décaissements en cas de détérioration de la situation financière de l'emprunteur ;
- une clause suspensive des décaissements en cas de retard de paiement dépassant 30 jours ;
- une clause suspensive de tout nouvel engagement en cas de retard de paiement dépassant 90 jours.

Profil de solvabilité

A fin Juin 2015

Les risques nets pondérés supportés par le FEC se sont établis à 3.689.603 Milliers de DH et sont constitués à hauteur de 91% du risque de crédit et de 9% du risque opérationnel.

Dans le respect des exigences prudentielles, le ratio de solvabilité s'est établi à 74,14%, tandis que le ratio Tier One s'est affiché 73,91%, reflétant ainsi le bon niveau de solvabilité de l'Institution.

Analyse du portefeuille de crédit

Les créances sur la clientèle constituées de 98,82% d'engagements au profit des Collectivités Territoriales, ont totalisé 13.903.216 Milliers de DH au 30 Juin 2015 :



Les engagements de financement donnés par le FEC en faveur de la clientèle se portent, au 30/06/2015, à 4.109.057 Milliers de DH et concernent :

- les prêts classiques ;
- les prêts "MEN" octroyés pour la mise à niveau et la réhabilitation des établissements scolaires dans le cadre d'une convention de partenariat conclue entre le Ministère de l'Intérieur, le Ministère de l'Economie et des Finances, le Ministère de l'Education Nationale et le FEC ;
- les prêts accordés aux régies autonomes "RA" dans le cadre de consortiums bancaires.

L'analyse de la situation des engagements hors bilan arrêtée au 30 juin 2015, fait ressortir que 75% du volume global correspond à des prêts récents engagés depuis moins de 3 ans.

Provisions, politique de provisionnement et couverture des risques de crédit

La Direction Comptabilité & Reporting se charge du processus de classement et de provisionnement des créances en souffrance. Les créances sur les Collectivités Territoriales sont affectées d'un taux de pondération de 20%.

La politique de classification et de provisionnement est conforme aux dispositions de la circulaire n°19/G/2002 de BAM.

Coefficient de Division Des Risques

Le FEC veille en permanence, au respect du rapport maximum de 20% entre le total des risques encourus sur un même client et ses fonds propres.

Dans le cadre des demandes de financement, les entités opérationnelles ainsi que la Direction des Risques et Contrôle Permanent s'assurent du respect du coefficient de division des risques, lequel est également suivi par la Direction Comptabilité et Reporting.

Le coefficient de division des risques s'établit, selon les modalités de la nouvelle circulaire n°08/G/2012 de Bank Al-Maghrib (entrée en vigueur en 2013) à 15,77% à fin Juin 2015, se situant ainsi en dessous du seuil réglementaire fixé par BAM.

En application de la directive n°2/G/2010 de Bank Al-Maghrib, relative à la pratique des stress tests et dans le but de renforcer les outils de mesure et d'appréciation du risque crédit, des stress test ont été effectués afin d'évaluer le degré d'aversion du FEC à ce risque.

Les résultats issus des stress test minimaux au sens de ladite directive, incorporant des changements potentiels dans la composition du portefeuille du FEC, témoignent de la capacité de résistance du FEC au risque crédit. Le FEC affiche dans l'ensemble des scénarii un ratio de solvabilité supérieur au seuil réglementaire et un taux des créances en souffrance ne dépassant pas 1%.

2.2 Gestion Actif / Passif

Responsables de la gestion Actif/Passif

La Direction Financière se charge de la gestion Actif/Passif. Le Comité des Risques se charge de la validation de la politique relative à la gestion Actif/Passif. Ses réunions constituent l'occasion d'examiner le profil de taux et de liquidité de l'Institution, l'analyse de l'évolution du ratio de liquidité et la présentation de la structure du bilan.

Gestion Actif/Passif

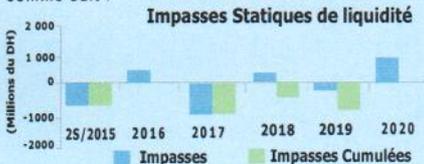
Le FEC est doté d'une application « Gestion Financière - ALM » qui s'intègre dans son système d'information et qui permet de mieux appréhender la gestion des risques financiers inhérents à ses activités, notamment les risques de liquidité et de taux d'intérêt. Le rapport de gestion Actif/Passif est établi semestriellement et est soumis à la Direction Générale et au Comité des Risques.

Risque de Liquidité

La gestion du risque de liquidité est basée sur la détermination des impasses prévisionnelles statiques et dynamiques de liquidité à court, moyen et long termes et sur l'analyse de la structure du bilan. Cette approche permet d'avoir une vision globale sur le profil de liquidité de l'Institution.

» Exposition au 30 Juin 2015

Les impasses de liquidité s'affichent au 30 Juin 2015 comme suit :



» Coefficient de Liquidité

Le coefficient de liquidité s'est établi au 30 Juin 2015 à 104,02%.

Risque de Taux

Pour le suivi du risque de taux, il est procédé :

- au calcul des gaps de taux et à l'analyse de la structure du bilan par type de taux, ce qui permet de mesurer et d'anticiper l'exposition au risque de taux par une confrontation des emplois aux ressources par bandes de maturités,
- au calcul des durations du portefeuille des prêts et des emprunts.

» Exposition au 30 Juin 2015

Les Gaps de taux par type de taux et par maturité résiduelle se présentent au 30 Juin 2015, comme suit :

a) Taux fixe

Maturité Résiduelle	M < 1 an	1 <= M < 2 A	2 <= M < 3 A	3 <= M < 5 A	5 <= M < 10 A	M >= 10 A	Total
Emplois	24	20	15	25	47	25	156
	15,09%	12,97%	9,45%	16,35%	29,97%	16,17%	100%
Ressources	136	586	206	421	849	466	2.464
	5,51%	23,77%	8,35%	17,10%	26,34%	18,92%	100%
Impasses	-112	-566	-191	-396	-802	-441	-2.308

b) Taux variable

Maturité Résiduelle	M < 1 an	1 <= M < 2 A	2 <= M < 3 A	3 <= M < 5 A	5 <= M < 10 A	M >= 10 A	Total
Emplois	977	1.075	1.055	2.092	5.420	2.716	13.335
	7,33%	8,06%	7,91%	15,69%	40,65%	20,36%	100%
Ressources	1.275	787	1.814	2.088	1.926	794	8.685
	14,68%	9,06%	20,89%	24,04%	22,16%	9,14%	100%
Impasses	-298	288	-759	5	3.494	1.921	4.650

Les Stress test/Reportings relatifs à l'impact du risque taux sur le portefeuille et la valeur économique du FEC sont effectués trimestriellement et transmis à Bank Al-Maghrib dans le cadre des reportings réglementaires.

A fin Juin 2015, les résultats du stress test, font ressortir qu'un choc de 200pbps des taux engendrerait un gain de 6,19% du PNB sur un horizon de 12 mois et une baisse de la valeur économique de 8,55% par rapport aux fonds propres.

Impact	Evolution des Taux : Variation de 200pbps
PNB	6,19%
Valeur économique en % par rapport aux FP	-8,55%

2.3 Risques Opérationnels

Organisation et Gouvernance

Au cours des dernières années et conformément aux dispositions de Bank Al-Maghrib et aux principes de bonne gouvernance, le FEC a mis en place un dispositif de contrôle interne évolutif qui permet :

- d'assurer la fiabilité et l'intégrité des informations financières et comptables produites ;
- de s'assurer que les opérations sont réalisées conformément aux lois et règlements en vigueur et selon les orientations et normes de gestion définies par l'Organe de Direction et l'Organe d'Administration ;
- de prévenir et de maîtriser les risques liés à son activité à travers des procédures bien définies et régulièrement contrôlées.

La Direction Générale supervise le dispositif de gestion des risques opérationnels et assure le suivi des actions entreprises pour son renforcement.

Le Comité des Risques se charge de valider la politique de gestion des risques opérationnels, la stratégie de continuité d'activité et de gestion de crise.

Cadre Général

Le FEC a entrepris plusieurs actions pour le renforcement du dispositif de contrôle interne et la mise en place du socle nécessaire pour la construction d'un dispositif de gestion des risques opérationnels robuste et pérenne adossé aux meilleures pratiques et conforme aux exigences réglementaires :

» Mécanisme de délégations de signatures

Le FEC a mis en place un mécanisme évolué de délégations de signatures, basé sur une définition précise des pouvoirs et une délimitation claire des responsabilités. Ce mécanisme répond aux principes suivants :

- le principe de double signature est obligatoire pour toutes les opérations affectant les comptes du FEC ou d'autres éléments de son actif ;
- la séparation entre l'initiation et l'exécution d'une part, et le contrôle d'autre part ;
- les remplacements sont systématiquement prévus en cas d'absence ou d'empêchement d'une personne de sorte à éviter des blocages de situations.

» Manuel de procédures générales

Le FEC est doté d'un manuel de procédures générales couvrant tous les processus fonctionnels des domaines Pilotage, Métiers et Support. La cartographie générale des processus et procédures a été élaborée selon les exigences de la norme Qualité ISO 9001 V2008.

Par ailleurs, l'intégration de l'outil de modélisation MEGA process a permis d'avoir un référentiel des procédures unique, structuré et accessible par tous les collaborateurs du FEC à travers un site intranet. Ce référentiel fait l'objet d'une maintenance évolutive régulière.

» Manuel de procédures et d'organisation comptable

Le FEC est doté d'un manuel de procédures et d'organisation comptable permettant de s'assurer que :

- toutes les opérations réalisées par le FEC sont fidèlement traduites en enregistrements comptables ;
- tous les enregistrements sont conformes aux Plan Comptable des Etablissements de Crédit et à la réglementation en vigueur ;
- toutes les informations financières et comptables diffusées en interne et externe sont fiables, complètes et intelligibles pour ses utilisateurs.

» Manuel de communication financière

Le FEC dispose d'un manuel de communication financière.

» Manuel de contrôle interne

conformément à la réglementation en vigueur et aux meilleures pratiques en la matière. Le FEC est doté d'un manuel de contrôle interne lui permettant de veiller à la régularité et à la bonne application des procédures mises en place ainsi qu'à la formalisation des points de contrôle.

» Plan de Continuité d'Activité

Le FEC dispose, conformément aux dispositions de la circulaire n°4/W/2014 et de la directive n° 47/G/2007 de Bank Al-Maghrib, d'un plan de Continuité d'Activité approuvé par le Conseil d'Administration, lui permettant d'assurer le fonctionnement continu de son activité, de traiter les risques susceptibles de se concrétiser et de limiter les pertes engendrées.

La mise en oeuvre du PCA a porté notamment sur la mise en place de :

- dispositifs de continuité Systèmes d'Information ;
- dispositifs de continuité logistique ;
- dispositifs de continuité ressources humaines ;
- dispositifs de continuité des opérations.

Afin d'assurer le maintien opérationnel des dispositifs mis en place, un plan de maintenance et du développement du PCA du FEC a été arrêté et les actions y afférentes sont mises en oeuvre.

Gestion des risques opérationnels

Le FEC est doté d'une cartographie des risques opérationnels qui a été reconstruite en 2010 en s'appuyant sur la typologie Bâle II et dont la mise à jour s'effectue annuellement. Cette cartographie couvre les processus relevant des domaines crédit, support et systèmes d'information et permet de cibler les processus nécessitant une surveillance particulière ou renforcée.

Le dispositif de gestion des risques opérationnels déployé au FEC, dans le cadre de la réforme Bâle II et en application de la Directive n°29/G/2007 émise par Bank Al Maghrib, permet l'identification, l'évaluation des risques opérationnels ainsi que le suivi des plans d'actions arrêtés pour les risques majeurs identifiés. Ce dispositif a été complété en 2011 par une base de collecte des incidents qui permet de dégager une vision objective des risques encourus et la réévaluation de ces risques par les résultats de la collecte des incidents opérationnels.

Le dispositif de gestion des risques opérationnels est entièrement automatisé suite au déploiement d'une application SI, permettant d'assurer :

- l'identification, l'évaluation et la surveillance des risques opérationnels à travers la cartographie des risques.
- La conciliation de la cartographie des risques avec le manuel des procédures générales.
- Le suivi des plans d'actions arrêtés pour les risques majeurs identifiés.
- La collecte des incidents liés aux risques opérationnels.

Organisation

Sur le volet organisationnel, le pilotage du dispositif de gestion du risque opérationnel est assuré par la Direction des Risques et Contrôle Permanent. Cette dernière s'appuie sur des correspondants risques opérationnels (CRO) au niveau des Entités Métiers et Supports.

Ces CRO se chargent de la remontée d'incidents opérationnels, de l'analyse de la base de collecte de ces incidents et de la mise en oeuvre des plans d'action de couverture des risques majeurs.

A cet effet, une procédure de collecte et de remontée des incidents opérationnels ainsi qu'une fiche de déclaration de la survenance d'un incident opérationnel ont été élaborées et mises à la disposition des CRO afin d'outiller la démarche de collecte et de remontée des incidents.

La gouvernance des risques opérationnels est assurée par le

Couverture des risques opérationnels

Conformément aux dispositions réglementaires relatives aux exigences minimales en fonds propres, le FEC procède depuis décembre 2011 à la couverture des risques opérationnels.

L'exigence en fonds propres pour la couverture des risques opérationnels est calculée selon l'approche "indicateur de base", soit égale à 15% de la moyenne du produit net bancaire, calculée sur les 3 dernières années.

2.4 Risques de Non Conformité

Conformément à la circulaire n°4/W/2014 et à la directive n°49/G/2007 de Bank Al-Maghrib, le FEC est doté d'une politique de conformité et d'une cartographie des risques de non-conformité.

2.5 Risque de Change

La couverture du risque de change afférent à la majorité des emprunts extérieurs mobilisés par le FEC est prise en charge par l'Etat (Ministère l'Economie et des Finances/Direction du Trésor et des Finances Extérieures) moyennant rémunération, dans le cadre d'un système propre à chaque ligne de prêt.



41, rue Allal Ben Abdallah
26000 Casablanca
Maroc



Histoire Audit et Conseil
151, Boulevard Abdouhmon
Casablanca
Maroc

FONDS D'EQUIPEMENT COMMUNAL

ATTESTATION DE REVUE LIMITEE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LA SITUATION INTERMEDIAIRE DES COMPTES SOCIAUX AU 30 JUIN 2015

En application des dispositions du Dahir portant loi n° 1-93-212 du 21 septembre 1993, tel que modifié et complété, nous avons procédé à un examen limité de la situation intermédiaire du Fonds d'Équipement Communal comprenant le bilan, le hors bilan, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau des flux de trésorerie et les états des informations complémentaires (ETIC) ci-joints relatifs à la période du 1er janvier au 30 juin 2015. Cette situation intermédiaire qui fait ressortir un montant de capitaux propres et assimilés totalisant KMAD 2.729.321, dont un bénéfice net de KMAD 105.464, relève de la responsabilité des organes de gestion du Fonds.

Nous avons effectué notre mission selon les normes de la profession au Maroc relatives aux missions d'examen limité. Ces normes requièrent que l'examen limité soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que la situation intermédiaire ne comporte pas d'anomalie significative. Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel du Fonds et des vérifications analytiques appliquées aux données financières ; il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous n'avons pas effectué un audit et, en conséquence, nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent penser que la situation intermédiaire, ci-jointe, ne donne pas une image fidèle du résultat des opérations du semestre écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du Fonds d'Équipement Communal arrêtés au 30 juin 2015, conformément au référentiel comptable admis au Maroc.

Casablanca, le 23 septembre 2015

Les Commissaires aux Comptes

FIDAI OUC GRANT THORNTON

Faïçal MEKOUAR
Associé

MAZARS AUDIT ET CONSEIL

Kamal MOKDAD
Associé Gérant